

PROCES VERBAL du 3EME CONSEIL D'ECOLE 18 juin 2018

Présents :

Directrice	Mme DEBOUT
Enseignantes	Mme BAUDRIER, Mme MAISONNEUVE
Représentants Mairie	Mme PHARISIEN, maire de Villeneuve-Saint-Denis M. VANACKER, M. ROYNARD, conseillers municipaux de Villeneuve Saint Denis Mme FOURNOT, 1 ^{er} adjoint de Favières et représentante RPI

Représentants parents	Mme CASTELLANI, Mme DA SILVA, Mme DERAIME, M. LE GARREC.
-----------------------	--

Absents excusés :

Mme MOUGHAMIR, Inspectrice de l'Education Nationale
Mme ASHFORD, Mme FISCHER, Mme HAEGY, enseignantes
Mme BARS-VALEYRE, psychologue scolaire

Séance ouverte à 19h30 – Séance levée à 21h15

ORDRE DU JOUR :

1. Rentrée 2018 - 2019

- date / organisation

La rentrée des classes aura lieu le lundi 3 septembre.

Les élèves de la GS au CM2 seront accueillis à 8h20 dans la cour. L'appel des différentes classes commencera à 8h30.

Les élèves de PS/MS seront accueillis exceptionnellement ce jour-là à partir de 9h00 en classe. Les parents pourront les accompagner ce jour-là jusqu'à la porte de la classe.

L'équipe conseille aux parents des PS de ne pas laisser les enfants toute la journée à l'école les 2 premiers jours dans la mesure du possible et de favoriser les matinées afin d'envisager une première semaine plus sereine.

- rythmes scolaires

L'IA a validé la demande de la mairie, la semaine d'école repasse à 4 jours, les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

- effectifs / répartitions

A ce jour, les effectifs sont les suivants :

PS 10 – MS 15 – GS 19 – CP 11 – CE1 17 – CE2 12 – CM1 11 – CM2 10

L'équipe a décidé ne pas conserver les répartitions actuelles afin de favoriser notamment les élèves de CP :

PS/MS 10+15 – GS/CM2 19+10 – CP/CE2 11+12 – CE1/CM1 17+11

Ces répartitions sont susceptibles d'évoluer selon les inscriptions qui interviendraient cet été.

- équipe enseignante

Madame Baudrier, Madame Maisonneuve et Madame Debout sont nommées à titre définitif et n'ont pas sollicité de mutation. Madame Fischer, Mme Haegy, nommées à titre provisoire, et Mme Ashford, enseignante remplaçante, rejoignent une autre école à la rentrée.

- intervenants extérieurs

Les enseignantes de maternelle et de CP souhaitent poursuivre les séances en co-intervention avec Madame Nancey en danse. Les représentants du SIRP donnent leur accord. Un projet sera soumis à l'IEN pour validation en septembre. Val d'Europe Agglomération propose des interventions en EPS pour les CM1 et CM2, en natation pour les CE1, CE2 et

CM2, et en anglais pour les CM1 et CM2, comme c'est déjà le cas pour les écoles de Serris et Bailly qui dépendent de la circonscription de Val d'Europe. Mme Debout est conviée à une réunion d'information le jeudi 21 juin en présence de M. Saugeay, Mme Bourgeois et de M. Chenon. Ces interventions seront soumises à une validation de l'IEP de Chaumes sur présentation des projets et des programmations de classe.

- listes de fournitures scolaires

Les listes établies par l'équipe enseignante et diffusées en amont de la réunion ont été allégées, les fournitures concernées ont été commandées avec le budget mairie alloué à l'école.

Les représentants de parents ont demandé à transformer la réserve individuelle de petit matériel (colle, crayons...) en une réserve commune, les enseignantes préfèrent les conserver pour des raisons d'organisation, de plus certaines familles ne sont pas favorables à cette mise-en-commun.

Les listes sont adoptées par le conseil d'école et seront distribuées dans la semaine aux familles.

2. Nouveau projet d'école

Le nouveau projet 2018/2021 a été réfléchi en conseil des maîtres dans la continuité du précédent. Mme L'inspectrice l'a validé au mois de mai 2018.

Il est articulé autour de 3 orientations :

- Apprendre à comprendre (améliorer la compréhension des textes, organiser un parcours littéraire, améliorer la lecture et la compréhension des consignes).
- Améliorer les compétences en langue orale et écrite (renforcer les compétences écrites, renforcer les compétences orales).
- Savoir vivre ensemble et respecter l'autre et ses différences (vivre la coopération, réduire les conflits entre élèves).

3. Sorties / Manifestations

-sortie au musée des peintres de Barbizon pour les 4 classes en mars : le cadre et le contenu étaient moins adapté aux élèves de PS/MS et aux CM, les productions réalisées en forêt ont été exposées lors de l'exposition annuelle d'arts plastiques.

- sortie à la Galleria Continua pour les maternelles, CP, CE1 et CE2 les 12 et 13 avril : sortie très intéressante, à renouveler : les expositions d'art moderne changent très régulièrement.

- exposition d'arts plastiques le samedi 5 mai

- Sortie découverte du bassin de récupération des eaux de ruissellement pour les CP, le 3 mai, à Bailly-Romainvilliers, organisée et prise en charge par VEA (intervenants et transport). Les Cp ont découvert avec enthousiasme la faune et la flore.

- visite du musée de la Grande Guerre pour les CM le vendredi 8 juin : sortie décevante car écourtée (retard du car et manque de personnel au musée ce jour-là).

- ateliers cyclo durant les 2 premières semaines de juin et randonnée en forêt le 18 juin pour les CE et CM :

3 élèves ont appris à faire du vélo et se sont montrés très courageux lors de la sortie, ils ont bien suivi le groupe. Les enseignantes remercient les bénévoles des ateliers et les accompagnateurs de la sortie.

Une visite du domaine des 30 Arpents a été organisée sur le trajet, avec 2 thématiques « la ferme, production du lait et du fromage » et « les cerfs ». La gendarmerie a encadré la traversée de la route départementale entre les 30 Arpents et le Domaine d'Hermières à l'aller et au retour.

- cross scolaire :

Organisé par Val d'Europe Agglomération en lien avec l'Education Nationale, il s'est déroulé dans la parc du château de Chessy la semaine du 14 au 18 mai. Il y avait en moyenne une centaine de participants à chaque course. L'école, malgré ses petits effectifs, a remporté 2 coupes.

- A venir : la visite du collège se déroulera le 25 juin (rencontres sportives ultime avec les professeurs d'EPS, pique-nique, jeu de piste en français mathématiques histoire-géographie et sciences, transport en bus ligne 32).

La fête de l'école aura lieu le samedi 30 juin : exposition des NAP et spectacle musical le matin, stands de jeux l'après-midi.

Les enseignantes projettent une nouvelle classe découverte durant l'année 2019-2020 pour les élèves du CP au CM2, ce qui leur laisse le temps de se mobiliser pour trouver des financements (auprès des conseils généraux, de VEA) ainsi qu'aux parents comme l'an dernier (manifestations diverses).

4. Coopérative scolaire

Le solde actuel est de 3392 €. Les enseignantes souhaitent conserver des fonds pour la future classe découverte.

- principales dépenses et recettes du trimestre

- sorties : musée des peintres (400€ visite et 1285€ transport), Galleria Continua (1290€ transport), musée de la grande guerre (195€ visite et 445€ transport)

- principaux achats :

Les enseignantes ont acheté du matériel de sciences grâce à la subvention communale : électricité, engrenages, matériel sur le cycle de l'eau et la filtration, corps humain... pour un montant de 802€.

Achats de jeux pour la fête de l'école : 168€, complément d'une série littéraire cycle3 : 71€, achat de tissu : 26€, meuble à cases : 36€...

- Principales recettes : participation des parents aux sorties 422€, Brocante organisée par des parents d'élèves 323€.

- commandes de livres photos

La vente d'un livre rapportera entre 5 et 6 euros à l'école selon le format et le tarif appliqué (de base ou fratrie). Les commandes seront prises jusqu'au 30 juin. Les livres consultables sur les blogs des classes ne sont pas achevés, les enseignantes ajouteront les photos de la sortie vélo, de la fête de l'école...

- fête de l'école

Le forfait SACEM coûte 45,06€. Seul le buffet du goûter sera payant (boissons, parts de gâteaux, glaces à l'eau, crêpes). Les comptes de la fête seront diffusés à la rentrée comme chaque année.

Mme Castellani demande si le mot sollicitant l'aide de parents bénévoles supplémentaires pour tenir les stands a été distribué ce jour. Ce sera fait mercredi 20 au plus tard.

Cette année, Mme Da Silva et Mme Castellani aident l'équipe enseignante à organiser la fête.

5. Hygiène et sécurité

- exercice de mise-en-sureté externe

L'exercice d'évacuation pour le bâtiment élémentaire s'est déroulé dans de bonnes conditions le jeudi 7 juin 2018 et a duré 2h47 min. Une groupe se trouvait en extérieur et 2 autres étaient dans les classes. Les enseignantes n'étaient pas prévenues. Un exercice est prévu prochainement pour la classe de PS/MS un après-midi sur le temps de dortoir.

- travaux

La mairie a posé un recours auprès de l'assurance pour les infiltrations d'eau dans les différents bâtiments.

Le rapport de l'expert a confirmé la prise en charge des travaux par l'assurance. Mais la mairie n'en connaît pas la date. Les drains du champ voisin ont été coupé au moment des travaux et se trouvent dans le sens de la pente, ils vont être réorientés vers le ru.

M. Vanacker précise que des travaux ont été effectués autour du bâtiment maternelle après la 1ère inondation il y a 2 ans, que la porte vitrée fissurée du bâtiment périscolaire va être remplacée rapidement, que les ardoises décoratives des différentes façades ont toutes été recollées durant l'été 2017.

6. Mairie et RPI

Réponses aux questions des parents élus:

- Il n'y a aucun départ prévu de personnel : ce sera la même équipe que l'année précédente.

- Il existe déjà un tarif cantine pour les enfants qui ont un PAI, cela n'est pas le cas pour la garderie du soir. La mairie va réfléchir à sa création, ce qui ne représentera qu'une minime économie pour les familles (quelques dizaines de centimes pour le goûter), car la part importante des frais concerne le personnel.

- Un service de garderie sera mis en place dès septembre 2018 par la commune, les mercredis et la première semaine de chaque petites vacances scolaires. Les enfants seront accueillis sur Serris en dehors de ces périodes (2ème semaine des petites vacances scolaires et vacances d'été).

- Tarifs pour la garderie du mercredi : 7h30/8h30 : 1,80 €

8h30/11h30 : 4,20 €

repas : 11h30/13h30 : 5 €

13h30/16h30 : 4,20 €

16h30/19h avec goûter : 4,95 €

journée complète : 20,15 €
journée sans accueil : 13,40 €

Un tarif fratrie sera prévu.

Le système d'inscription un mois à l'avance est maintenu.

- Les représentants des parents d'élèves remercient la mairie pour la baisse des tarifs de la garderie du mercredi.
- Pour juillet et août, le centre de loisirs de Serris « 1, 2, 3 Soleil » accueillera les enfants de Villeneuve St Denis (20 places) à 25,95 € la journée (tarif extérieur).
- La mairie peut envisager une étude surveillée par Mme Lamboley pendant le temps de garderie du soir. Mais il n'y aura pas d'étude dirigée.
- Les parents interrogent la mairie sur l'utilisation de la salle de motricité par des intervenants extérieurs à partir de 16h30. Mme le Maire précise que les locaux scolaires et le matériel ne seront pas investis par les associations. La demande d'utilisation d'une salle communale doit être déposée en mairie par l'association concernée, il reste des créneaux disponibles pour la salle des fêtes.

La mairie souhaite offrir aux CM2 un livre comme les années précédentes et demande conseil aux enseignantes.

La mairie souhaite organiser le centenaire de l'Armistice en partenariat avec l'école, mais souligne qu'un protocole cadre cette manifestation (horaires). Une réflexion est engagée du côté de la mairie et de l'école : des lectures pourraient être faites par les élèves de cycle3 (documents d'époque archivés en mairie) et la Marseillaise pourrait être chantée par l'ensemble des élèves présents. L'équipe enseignante envisage de faire réaliser une gerbe de fleurs en crépon par les élèves. La Directrice souhaite que la mairie adresse une invitation aux élèves et à leur famille début septembre.

7. Constitution de la commission électorale

Mme Debout demande quels sont les parents volontaires pour la constitution du bureau des élections : Mmes Da Silva, Castellani, Deraime et M. Le Garrec se portent volontaires en fonction de leur emploi du temps. La Directrice leur transmettra la date dès la parution du BO.

Les parents élus ne souhaitant pas se représenter, il est proposé de mettre un mot dans le cahier de liaison des enfants dès la rentrée pour la constitution d'une nouvelle liste électorale.

Rédigé à Villeneuve St Denis, le 20 juin 2018

Mme Baudrier, Secrétaire de séance

Mme Debout, présidente du conseil d'école

